

Les Infos Municipales



L'actualité et les dernières nouvelles de la commune.

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur www.saint-abraham.fr
Facebook **Commune de Saint Abraham** - Instagram **communedesaintabraham** -
Application **Panneau Pocket** – Chaîne YouTube **Commune de Saint Abraham**



Recensement militaire pour les jeunes nés entre le **01 février** et le **30 avril 2005**.

Obligatoire pour les garçons et filles dans les 3 mois suivant l'anniversaire de leurs 16 ans.

Se présenter à la mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.



La bibliothèque est ouverte chaque mercredi et chaque samedi de **15h00 à 17h30**.

Fermée samedi 1er et 08 mai.

VIE MUNICIPALE

« Argent de poche »

Dans le cadre du dispositif « Argent de poche », Estelle, Louane, Thomas, Youenn et Ysandre ont effectué quelques travaux lors de la première semaine des vacances de Pâques.

Entretien du cimetière, nettoyage et peinture des jardinières en bois et béton, désherbage des parterres. Merci à ces jeunes pour leur investissement et à Denis et Christine qui les ont parfaitement encadrés !



Plus on est de fous...

Les beaux jours arrivent et bientôt le moment de passer aux plantations d'été ! Une journée ou plus, où élu(e)s et agents travaillent ensemble pour embellir la commune. Un moment toujours sympathique et apprécié de chacun. Mais comme évoqué à l'automne, c'est à nouveau près de 800 plants qui vont devoir prendre place et quelques mains bénévoles seront les bienvenues.

À vos agendas, vous êtes disponible le mardi 18 mai, vous souhaitez vous joindre à nous ? c'est avec plaisir que nous vous accueillerons. Muni d'une paire de gants, d'un plantoir/transplantoir, d'un gilet de sécurité et d'un masque, vous pouvez nous rejoindre dès 8h30 au garage municipal ou plus tard dans la journée selon votre disponibilité. Il vous faudra alors nous chercher dans le bourg mais ça ne devrait pas être difficile de nous trouver. Les jardiniers pourront récupérer quelques primevères, giroflées, myosotis pour égayer leurs jardins pour les prochains automnes-hivers.



Sondage Arrêt de bus : le bilan

Une nouvelle réunion a eu lieu à la mi-avril pour faire le bilan suite aux retours du questionnaire.

Quelques chiffres : 8 familles ont répondu pour un total de 14 enfants.

66% de ces enfants ne portent pas de gilet fluorescent lors de leurs trajets (refus, arrêt à proximité...) mais 88% utilisent un autre moyen pour se faire voir (lampe torche, brassard, lumière de téléphone). Ils sont également 66% à ne pas se sentir en sécurité sur le trajet. La vitesse des véhicules et l'absence de lumières sur des portions de voiries sont les raisons les plus évoquées.

Eclairage public sur le trajet, création de trottoirs, réfection de bords de route, abribus signalés et éclairés, vitesse limitée, création de passages surélevés font partis de vos suggestions. Au terme de la réunion des devis vont être demandés pour l'achat de réfléchisseurs à poser sur les abribus qui seront alors visibles dans l'obscurité par les véhicules en approche. L'abri de La Chênaie Verte va être déplacé sur le village de Pérué pour permettre une équité en termes de distance trajet domicile/ramassage scolaire. La réfection d'un fossé fait aussi partie des problématiques à corriger. Mme Le Maire a pris contact avec la gendarmerie pour une analyse sur place des endroits sensibles et voir ce qu'il nous est possible de faire en termes de limitation de vitesse. Vous serez tenus informés des démarches entreprises. Nous vous renouvelons nos remerciements et restons disponibles si besoin.

ACTUALITES

Elections Départementales et Régionales



Repoussées de trois mois suite à la crise sanitaire, les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin.

Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Date limite d'inscription : vendredi 14 mai 2021. La mairie sera fermée ce jour là mais une permanence se tiendra de 10h00 à 12h00 pour les dernières inscriptions.

Celle-ci est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter.

En cas de déménagement, si vous êtes nouvel habitant à Saint-Abraham, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de la commune.

En cas de changement d'adresse à l'intérieur de la commune, vous devez informer la mairie de votre nouvelle adresse car vous risqueriez de ne pas recevoir la propagande électorale.



Diagnostic de territoire

Il vous reste quelques jours pour vous exprimer ! Le support reste à votre disposition dans le hall de la mairie.

Pour ces derniers jours toutes les thématiques sont regroupées. Vous pouvez aussi contribuer à ce diagnostic en répondant, de chez vous, par le biais du questionnaire en ligne sur www.oust-broceliande.bzh ou via l'application OBC Mobile.

Merci de votre participation !

Don du sang



Malgré le contexte sanitaire, les dons doivent se poursuivre. Vous êtes autorisé(e)s à venir donner votre sang en vous munissant d'une attestation papier ou numérique en cochant le motif "assistance aux personnes vulnérables". Des mesures sont prises pour assurer la sécurité de tous, merci de respecter les consignes transmises sur place.

La prochaine collecte de sang aura lieu le 7 mai 2021 à la Salle des Fêtes de Malestroit, de 15h à 19h.

Appel à la vigilance FEU

Depuis quelques jours les incendies se multiplient dans le département, notamment dans les espaces naturels. La majorité sont d'origine accidentelle. En effet, le temps sec et le vent sont propices aux départs de feu.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et la préfecture appellent à la plus grande prudence.



Nous rappelons par ailleurs la réglementation de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le département du MORBIHAN : le brûlage de déchets verts est strictement interdit par arrêté préfectoral du 26 septembre 2019. Vous pouvez trouver cet arrêté sur le site de la Préfecture du Morbihan, ainsi que la notice énumérant les interdits et les autorisations en recopiant ce lien dans votre moteur de recherche : <https://www.morbihan.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-et-protection-civile/Reglementation-concernant-l-usage-du-feu-dans-le-Morbihan>



ENVIRONNEMENT

Résultats de l'eau



Les résultats d'analyses du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation donnent des résultats satisfaisants pour Saint-Abraham.

L'eau est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. (Conformité bactériologique, physico-chimique et respect des références de qualité). Elle peut donc être consommée sans crainte par les habitants.

Vous pouvez accéder aux résultats de l'analyse des communes partout en France sur le lien suivant : <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>

Tri sélectif de bouchons

Les bouchons de plastique sur les bouteilles d'eau minérale, le lait, les sodas sont souvent stockés pour des associations diverses et c'est une très bonne initiative !

Pour celles et ceux qui les jettent dans le tri sélectif, il est dorénavant conseillé de les revisser sur les contenants une fois que ces derniers ont été aplatis afin que leur recyclage puisse se faire.

En effet, certaines chaînes de tri sont munies d'un crible en sortie d'environ 4 cm qui ne permet pas la récupération des bouchons s'ils sont jetés seuls dans les containers.



Modification container

Pour les habitants du centre bourg, nous avons jugé bon de modifier le diamètre de l'ouverture de ce container de tri sélectif.

Cet aménagement permettra aux habitants ayant respecté l'écrasement des contenants de verser directement leur tri dans le container sans avoir à prendre un par un chaque déchet. Cette amélioration devrait soulager un peu les containers du garage municipal.



Frelons asiatiques : bilan 2020

Pour 2020, la FDGDON (Fédération Départementale de Groupement de Défenses contre les Organismes Nuisibles) nous a transmis les informations concernant le piégeage des frelons asiatiques sur notre département.

La majorité des nids est placée à une hauteur relativement basse ce qui augmente le risque d'accident (piqûre), ainsi 54% des nids étaient situés entre 0 et 5 mètres dans des arbustes et arbres, alors que seul 10% étaient situés au-delà de 15 mètres.

Par ailleurs, Anidiet Hygiène à Malestroit est toujours référencé comme désinsectiseur sur notre secteur.

VIE DES ÉCOLES

Ecole publique intercommunale Pablo Picasso

Téléphone de l'école : 02.97.74.87.20 - Mail : ec.0561519x@ac-rennes.fr

3 Rue Jules Ferry, Val d'Oust

Horaires de l'école : 09h00/12h00 et 13h30/16h30

Horaires de la garderie : 7h15/8h50 et 16h45/19h00

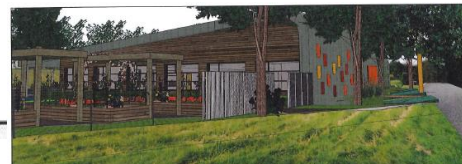


INSCRIPTIONS

La directrice se tient à la disposition des habitants souhaitant inscrire leurs enfants à l'école. Prendre rendez-vous au 02 97 74 87 20, pour une visite de l'école et une présentation de la nouvelle école, qui accueillera les enfants au cours de l'année scolaire 2021/2022.



ADE EST - 1/150



Ecole Notre Dame de Lourdes

Téléphone de l'école : 02.97.74.82.17 - Mail : eco56.ndl.st-abraham@enseignement-catholique.bzh

10, rue des écoles. St Abraham

Horaires de l'école : 8h35/12h00 et 13h30/16h20

Horaires de la garderie : 7h15/8h30 et 16h30/19h00

+ retrouvez toute l'actualité du RPI sur ecolesrpicchapelcarostabraham.over-blog.com



L'école Notre dame de Lourdes ne pouvant organiser de portes ouvertes cette année, l'équipe enseignante vous propose une visite virtuelle des 2 écoles du RPI soit en scannant le QR code ou en consultant le blog du RPI ou par ce lien :

https://read.bookcreator.com/9zF5CptzoAWy1XCvVTJ0rRr7mZy1/4sng0oj3RR6H-CPxHo_6Vw

Nous nous tenons à disposition des familles souhaitant des renseignements pour une éventuelle inscription dès à présent pour la rentrée prochaine.



Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi et Mercredi : 9h-12h30/13h30-17h. Mardi : 9h-12h30. Jeudi : Fermeture. Vendredi : 9h-12h30/13h30-16h30.
02 97 74 91 55 Mail : secretariat@saint-abraham.fr

Horaires d'ouverture des déchetteries

Sérent : P.A du Gros Chêne

Lundi : 13h30/18h00

Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h00/12h00 13h30/18h00

Ruffiac : Mardi et Jeudi 9h00/12h00

Samedi 9h00/12h00 et 13h30/18h00

Destruction de nids de guêpes ou frelons : 02 97 75 13 98

Médecins de garde (soir/ week-end) : 02 97 68 42 42

Pharmacies de garde (soir/ week-end) : 32 37

Dentistes de garde (soir/week-end) : 02 97 63 12 73

Cabinet Infirmier : 02 97 74 76 47

Hôpital Ploërmel : 02 97 73 26 26

Centre Anti- Poison : 02 99 59 22 22



Prochaine parution entre le 15 et le 20 mai 2021. Merci de nous transmettre vos articles ou sujets 5 jours avant l'édition en les déposants à la Mairie ou par mail : secretariat@saint-abraham.fr